

Le bruit est devenu l'une des principales sources de nuisances pour la majorité des citoyens. 86% des Français sont gênés par le bruit. De l'isolation acoustique des logements à l'aménagement urbain, des aires de jeux à certains engins motorisés, de nombreux Dammariens n'échappent pas à cette nuisance. Elle n'est pas anodine. L'OMS révèle qu'elle peut réduire de près d'une année l'espérance de vie. Le seuil de l'OMS est de 65 dB.

Des moyens de protection contre le bruit peuvent être mis en œuvre pour apaiser la ville de ces agressions sonores subies au quotidien. Des opérations graduées de prévention, de contrôle et de verbalisation peuvent être menées selon les cas. Des radars anti-bruit existent comme le capteur Méduse de Bruitparif. Depuis le 24 décembre 2019, la loi d'Orientation des Mobilités prend notamment part à la lutte contre la pollution sonore et la répartition des compétences administratives. Une expérimentation de deux ans pour le contrôle fixe et mobile des niveaux d'émissions sonores des véhicules est lancée.

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous nos scolaires et aux équipes pédagogiques dans un contexte sanitaire ambigu. La circulaire du 10 juillet de l'Éducation Nationale indique que tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire. Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, et eu égard à la situation épidémique à la date de la présente circulaire, le respect des règles sanitaires essentielles doit être assuré : gestes barrière, hygiène des mains, port du masque pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées dans les espaces clos ainsi que dans les transports scolaires, nettoyage et aération des locaux. Car, dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance. Nous espérons donc que la recrudescence du nombre de cas infectés par la covid-19, liée en partie à la multiplication des tests par 2, ne débouche pas sur une seconde vague dans les services de réanimation. L'Australie a dû reconfiner certains territoires et remettre en œuvre des mesures strictes face l'assaut d'une vague hivernale. Pour le moment, les Australiens arrivent à tenir la circulation du virus sous contrôle. Restons vigilants.

dammariecitoyenne@gmail.com